



235, rue de l'Isle - - 73500 Modane - Tél. 04 79 05 18 33
E-mail : c.albaron@croix-rouge.fr- Site web : albaron.croix-rouge.fr

PAE Formateur de Formateurs + CEAF

A partir du 23 Juin pour la partie distanciel et du 8 au 17 Août 2022 en présentiel

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous des renseignements sur votre formation, ainsi qu'un dossier d'inscription que vous voudrez bien nous retourner dûment compléter afin d'être inscrit à la formation :

PRE-REQUIS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

Cette unité d'enseignement est accessible à toute personne majeure détenant :

- soit un certificat de compétences de pédagogie appliquée à un emploi et à jour des dispositions réglementaires de maintien des acquis et de formation continue s'y rapportant ;
- soit l'attestation de pédagogie initiale et commune de formateur telle que définie par l'arrêté du 8 août 2012.

Ce prérequis est applicable conformément à l'arrêté du 6 novembre 2019.

- Copie de l'attestation de formation de la PICF (Pédagogie Initiale et Commune de Formation) **avec** copie du diplôme **PAE PSC/PS (formation initiale) + attestation FC PAE PSC/PS 2021.**
- Pour les participants non issus de la filière « PAE PS/PSC », l'attestation de formation de la **PICF** seulement.
- **Chèque d'inscription de 100 €**

Le coût de la formation à titre individuel est de 2622 € pension complète et enseignement compris. Pour un candidat présenté par la CRF restent à la charge de la DT uniquement les frais d'arrivée de la veille ou frais supplémentaires.

Le dossier complet doit nous parvenir dernier délai deux mois avant le début de la formation pour validation de votre inscription et envoi des documents de préparation.

A réception, nous vous informerons de la prise en compte de votre demande et la confirmation de votre participation vous sera adressée ultérieurement.

La Croix-Rouge française est habilitée à passer une convention avec votre entreprise dans le cadre de la Formation Professionnelle.

Pour bénéficier de cette mesure, **consultez votre employeur**. Une convention établie en double exemplaire par nos soins lui parviendra pour signature.

Au cours de la formation seront établis le certificat de présence et la facture.

Pour un financement de ces formations, renseignez-vous auprès du PRAO et du CARIF/OREF.

Nos formations PAE formateur de formateurs sont référencées.

<http://www.intercariforef.org/formations/recherche-formations.html>

<http://www.rhonealpes-orientation.org/>

Vous pouvez arriver la veille de la formation (avant 20 heures impérativement). Le coût est de 59 € pour un candidat CRF et 69 € pour un candidat extérieur.

Un certain nombre d'éléments vont vous parvenir par mail, suite à la validation de votre dossier. Merci de nous indiquer lisiblement sur le formulaire d'inscription une adresse mail valide.

Vous pouvez être accompagné(e), la région offrant des possibilités de visites.

Dans l'attente de vous recevoir, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Direction



235, rue de l'Isle - 73500 Modane - Tél. 04 79 05 18 33
E-mail : c.albaron@croix-rouge.fr- Site web : albaron.croix-rouge.fr

RÉSERVÉ À LA DIRECTION DU CENTRE :

Arrivée	Acompte
---------	---------

A retourner **dernier délai** 2 mois avant le début de la formation avec :

- la photocopie de l'attestation de formation PICF ou/et du diplôme PAE PSC/PAE PS et attestation de formation continue 2021
- Chèque d'inscription de 100 €

Écrire lisiblement en capitale d'imprimerie.

Dossier d'inscription 2022

PAE Formateur de Formateurs et

Conception et Encadrement d'une Action de Formation

A partir du 23 Juin (distanciel) et du 8 au 17 Août 2022

Arrivée prévue le à H en train en voiture

N° NIVOL (réservé CRF) : Civilité Mme Mr

Nom d'usage : Nom de naissance :

Prénoms :

Date de naissance : / / Lieu : Dép

Pays de naissance : Nationalité

Adresse exacte et complète :

Code Postal : Ville : Pays :

Tél :

E-mail:

Profession précise :

Personne à prévenir en cas d'accident :

NOM, Prénom :

lien de parenté :

Tél :

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (à remplir par l'employeur)

Je soussigné, (titre et qualité)

Raison sociale de l'employeur

Sollicite l'inscription de M, Mme.....

Dans le cadre de la formation professionnelle continue et m'engage à honorer la facture établie par la Croix-Rouge française, organisme formateur.

CACHET ET
SIGNATURE
DE
L'EMPLOYEUR



235, rue de l'Isle - 73500 Modane - Tél. 04 79 05 18 33 -
E-mail : c.albaron@croix-rouge.fr- Site web : albaron.croix-rouge.fr

Bénévole présenté(e) par la Croix-Rouge française

Afin de bénéficier de la prise en charge par la DABE et de n'avoir à supporter que les frais de déplacement et d'éventuels frais supplémentaires (arrivée la veille,...) il est indispensable de communiquer son numéro de NIVOL :.....

Les éventuels frais supplémentaires (arrivée la veille,...) sont à facturer à :

DT. U.L. autre (précisez) :

Numéro de la structure :

Attention : sans précision, ces frais supplémentaires seront facturés à la DT

Fonction actuelle à la CRF :

Structure CRF de rattachement :

Le président de la DT ou par délégation le DT.U.S. ou l'adjoint Formation

Nom, Signature **et** cachet indispensables

Cochez la formule choisie :

Enseignement et pension complète
uniquement

Enseignement et repas de midi

Hébergement : En chambre single (ou double pour les personnes accompagnées)

Je participerai à cette session avec un ordinateur : Oui : Non :

Aptitude médicale :

Je certifie sur l'honneur ne présenter aucune contre-indication d'ordre médical à communiquer à la Croix-Rouge française qui pourrait entraver le plein exercice des activités liées à cette formation.

J'atteste avoir été vacciné contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite et avoir été informé qu'il était recommandé un rappel tous les 20 ans (tous les 10 ans à compter de 65 ans) ainsi qu'une vaccination contre l'hépatite B pour les secouristes. A défaut d'être à jour de mes vaccinations, je m'engage à en informer le médecin référent de la Croix-Rouge française, soit directement, soit par l'intermédiaire de mon médecin.

Annulation/ Désistement :

- Dès la prise en compte de votre demande d'inscription, les frais administratifs et d'inscription seront dus à la structure de formation, même en cas d'annulation. (100 €)
- En cas d'annulation à moins d'une semaine du début de la formation, les frais pédagogiques restent dus à la structure de formation (1736 € à titre individuel ou 2554 € dans le cadre de la formation professionnelle).

Date et signature du participant précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé" :